



SGRM / SSMR

*Schweizerische Gesellschaft für Reproduktionsmedizin
Société Suisse de Médecine de la Reproduction*

Rapport du président de la SSMR - 2023

Dr. Michael Häberle, Président depuis janvier 2023

Principes de base :

La SSMR défend les intérêts de ses membres en tant qu'organisation professionnelle. Elle comprend toutes les activités de la médecine de la reproduction, y compris la médecine de la reproduction assistée, le traitement chirurgical de la stérilité, l'accompagnement psychosocial et la biologie de la reproduction. Les membres de la commission Contraception ont décidé (à l'unanimité moins une abstention), sous réserve de l'approbation des deux assemblées générales, de passer à la Société d'endocrinologie gynécologique et de ménopause (SGEM). Celle-ci représentera alors probablement les intérêts du planning familial et de la contraception en tant que nouvelle Société d'endocrinologie gynécologique, de contraception et de ménopause (SGEM).

Désormais, le poste d'ombudsman' pourra également être à nouveau occupé. Le Dr Daniel Withner, Lausanne, à la retraite depuis un an, s'est déclaré prêt à assumer cette responsabilité.

Le travail sera alors effectué par cinq commissions (sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale) :

- FertiForum : Commission pour le soutien psychologique dans la gestion de l'infertilité.
- FertiSave : Commission pour les mesures de protection de la fertilité en cas de maladies malignes et non malignes.
- FIVNAT : Commission pour le recueil, la validation et l'évaluation des données FIV/ICSI (ART).
- Commission Q : Commission pour l'assurance qualité.
- SWICE : Commission des embryologistes

En outre, un groupe de travail 'Don d'ovocytes' a été créé.

Grâce au travail intensif et fructueux de l'ancien président, le professeur Michael v. Wolff, la consolidation du nouveau secrétariat et des finances en collaboration avec Meister Concept s'est déroulée avec un succès extrême. La demande de remboursement des thérapies FIV à la charge de l'AOS a également été déposée auprès de l'OFSP. Je tiens à l'en remercier chaleureusement.

Les activités suivantes ont occupé le comité en 2023

1. mise en œuvre du remboursement des mesures de protection de la fertilité
2. discussions avec l'OFSP sur la demande de remboursement des thérapies FIV
3. contributions aux congrès de la SSGO
4. post-Eshram
5. prix scientifiques de la SSMR et de l'AGER
6. préparation d'une éventuelle modification de la loi sur la procréation médicalement assistée concernant le don d'ovules.
7. mise à jour du logiciel FIVNAT désespérément obsolète et, si possible, mise en œuvre simultanée des attentes de l'OFS concernant la future saisie des données lors du remboursement des thérapies de FIV.
8. augmentation du nombre de membres de la SSMR
9. nomination d'un membre de la Commission autrichienne pour l'analyse génétique humaine (GUMEK)
10. collaboration à l'évaluation sommative de la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA)' au sein de l'équipe d'évaluation de l'OFSP.
11. prise de position sur les 'Directives concernant la protection du bien de l'enfant comme condition d'accès à la procréation médicalement assistée, art3 de la loi sur la procréation médicalement assistée' de la Commission nationale d'éthique (NEK/CNE).

SGRM Geschäftsstelle

Postfach | CH-5001 Aarau 1

Tel. +41 62 836 20 90 | Email: administration@sgrm.org | www.sgrm.org



SGRM / SSMR

*Schweizerische Gesellschaft für Reproduktionsmedizin
Société Suisse de Médecine de la Reproduction*

Ad 1. Mi-2023, les conventions tarifaires relatives au remboursement des mesures de protection de la fertilité ont pu être signées avec tous les partenaires tarifaires.

Ad 2. La demande de remboursement des thérapies FIV a été activement traitée par l'OFSP cette année et des questions de détail ont été abordées lors de différentes réunions avec l'OFSP.

Ad 3. Les contributions de la SSMR, y compris la contraception, ont été nombreuses et peuvent être consultées dans le programme du congrès. Je voudrais mentionner en particulier l'atelier sur le diagnostic préimplantatoire (F. Murisier).

Ad 4. Le congrès post-ESHAM a connu cette année encore un grand succès et le nombre de participants a de nouveau pu être augmenté en raison du fort intérêt pour ce format.

Ad 5. Cette année, la SSMR et l'AGER ont décerné chacune 1 prix scientifique, le SGRM Abstract Prize et le AGER Publication Prize. Les deux prix sont dotés de 1000,- CHF chacun.

SGRM Abstract Prize : Sofja Makieva: "The in vitro maturation rate of human oocytes is enhanced following uptake of extracellular vesicles originating from mature follicles."

AGER Publication Prize: Justine Hugon-Rodin: "Prothrombotic biomarkers during controlled ovarian stimulation for assisted reproductive technology"

Ad 6. La SSMR a créé un groupe de travail sous la direction du Dr A. Raggi qui organise et coordonne les activités.

Ad 7. Le logiciel du programme FIVNAT est basé sur Windows 95 et présente quelques défauts de sécurité. En outre, les mises à jour seront de moins en moins disponibles à l'avenir. Une modernisation est donc nécessaire de toute urgence. Le comité souhaite idéalement coordonner cela avec les exigences de l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le contexte du remboursement des thérapies FIV par l'AOS. La période de modernisation est prévue pour les années 2024-2025. Parallèlement, le registre FIVNAT recevra un règlement écrit afin de pouvoir défendre son statut de 'registre national de données'.

Ad 8. Le nombre de membres a encore augmenté (état fin novembre 2023).

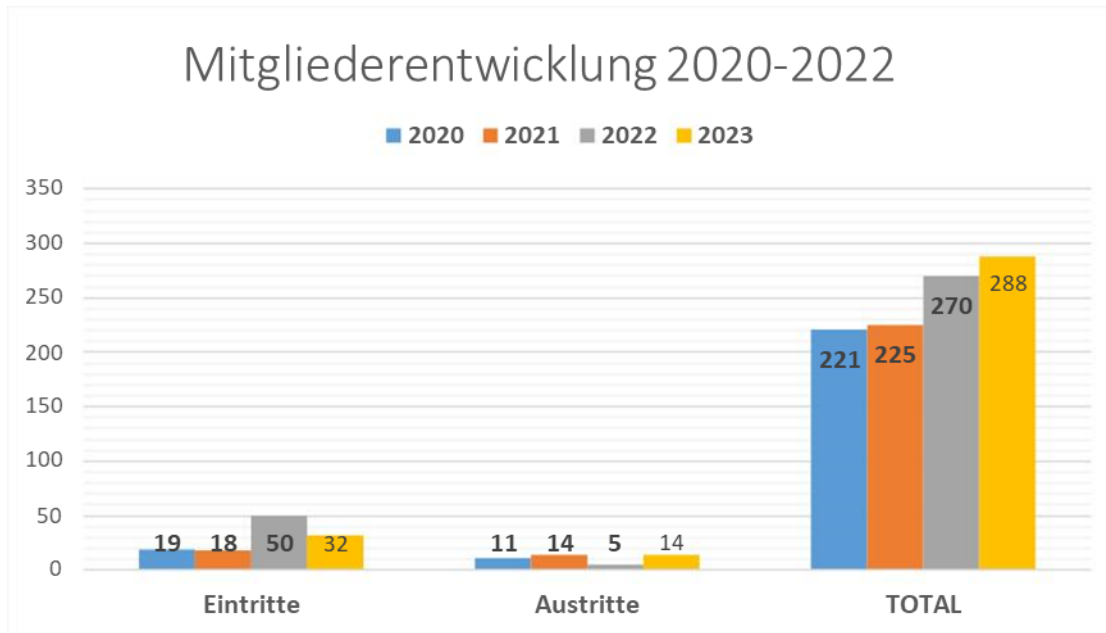
Statistik Mitglieder SGRM ab 2020

Jahr	Eintritte	Austritte	TOTAL	Entwicklung zu Vorjahr
2020	19	11	221	8
2021	18	14	225	4
2022	50	5	270	45
2023	32	14	288	18



SGRM / SSMR

Schweizerische Gesellschaft für Reproduktionsmedizin
Société Suisse de Médecine de la Reproduction



Ad 9. La SSMR a soutenu 2 candidatures, celle du Prof. emer. Dr Bruno Imthurn et Mme Prof. Dr B. Leeners.

Ad 10. la LPMA révisée est entrée en vigueur le 1er septembre 2017. Ses principales modifications sont l'autorisation du diagnostic préimplantatoire (DPI), l'augmentation du nombre d'embryons pouvant être développés dans un cycle de traitement ainsi que l'autorisation de la cryoconservation d'embryons qui ne sont pas directement nécessaires à des fins de procréation.

Conformément à l'art.14a de la LPMA révisée, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) doit évaluer la LPMA, notamment la réglementation du DPI.

L'évaluation de l'efficacité se déroule en trois parties, chacune d'entre elles étant basée sur l'autre. Il s'agit d'un monitoring (bureau Vatter) qui observe certains indicateurs de la procréation médicalement assistée sur une longue période (depuis 2016), de l'évaluation formative (2019-2021) et de l'évaluation sommative (2023-2024). Dans ce cadre, le 'groupe d'accompagnement évaluation' a été mis en place et la SSGO et la SSMR ont pu faire des propositions en matière de personnel.

Ad 11. La Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE) a élaboré des directives sur la protection du bien de l'enfant conformément à l'art. 3 de la LPMA. La SSMR a pu faire valoir son point de vue.

Outlook 2024

- Adaptation du logiciel FIVNAT aux normes de sécurité actuelles et selon les directives de l'OFSP. Une participation aux coûts de l'Office fédéral de la statistique (OFS) est visée.
- Remplacement au sein du comité directeur du Dr Alexander Quaas par Mme Dr med Ursula Gobrecht-Keller.
- Intégration du dosage de l'AMH dans la liste des analyses.
- Elaboration d'un règlement pour le registre national des données FIVNAT.

SGRM Geschäftsstelle

Postfach | CH-5001 Aarau 1

Tel. +41 62 836 20 90 | Email: administration@sgrm.org | www.sgrm.org



SGRM / SSMR

Schweizerische Gesellschaft für Reproduktionsmedizin
Société Suisse de Médecine de la Reproduction

Le comité directeur pour l'année 2024 :

- President: Michael Häberle
- Vice-President: Fabien Murisier
- Secretary: Markus Bleichenbacher
- Treasurer: Véronique Cottin
- Board Members:
Brigitte Leeners, Maria Bellavia, Ursula Gobrecht-Keller
- Assessors: Gideon Sartorius (AGER), Susanna Weidlinger (SGEM), Anna Raggi (Representative of the oocyte working group)
- Revisionsstelle: Acklin & Keusch AG
- Ombudsmann: Dr. Daniel Wirthner

Commissions 2024: President and Board Members (Info)

- SWICE President: Ana Clavien-Martins
- FertiForum: Verena Ehrbar
- FertiSave: Nicolas Vulliémaz
- FIVNAT: Mischa Schneider
- Quality in ART: Fabien Murisier
- Kontrazeption: *Wechsel der Kommission zur SGEM*

SGRM Geschäftsstelle

Postfach | CH-5001 Aarau 1

Tel. +41 62 836 20 90 | Email: administration@sgrm.org | www.sgrm.org